



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'offre de soins
La Directrice générale
Tél. 01 40 56 44 64

**Direction générale
de l'offre de soins**

Paris, le **15 AVR. 2021**

Sous-direction de la régulation de l'offre de soins
Bureau des prises en charge post aiguës, des pathologies chroniques
et en santé mentale
Dossier suivi par : R4
DGOS-R4@sante.gouv.fr

Pegase : I-21-001593

NOTE

à l'attention de la Présidente et des Présidents des fédérations

FHF, Fédération Hospitalière de France,
FEHAP, Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires,
FHP, Fédération de l'Hospitalisation Privée

Objet : Enquête "Données hospitalières" : remontées régulières d'informations sur l'activité des établissements autorisés en psychiatrie

PJ : Notice technique de l'ATIH

Le Ministère de la Santé et des Solidarités souhaite disposer d'un suivi resserré de l'impact de la crise sanitaire Covid 19 sur l'offre de soins en santé mentale et psychiatrie. L'objectif est de pouvoir recueillir des informations régulières portant sur quelques indicateurs d'activité pertinents permettant de disposer de tendances « en temps réel ».

Dans ce cadre, le présent dispositif d'enquête visant à obtenir des remontées régulières d'informations sur l'activité des établissements et services de psychiatrie est lancé par la DGOS, via une plateforme de recueil mise à disposition par l'ATIH.

Les indicateurs demandés et l'outil de recueil ont été concertés avec des représentants des établissements de santé et des ARS, en lien avec les fédérations hospitalières. Ils portent sur quelques agrégats relatifs à l'activité en psychiatrie adultes et enfants/adolescents : files actives, taux d'occupation, nouveaux patients pris en charge.

Les établissements de santé autorisés en psychiatrie volontaires sont ainsi invités à transmettre tous les quinze jours, via cette plateforme, les indicateurs précisés dans le guide de l'ATIH ci-joint.

Ces données permettront également d'améliorer la visibilité sur les besoins en santé mentale liés à la crise sanitaire et d'ajuster les réponses nécessaires. Une restitution des résultats de l'enquête sera organisée auprès des usagers, des professionnels et des établissements.

Je vous remercie vivement d'avoir participé aux réunions préparatoires au lancement de ce dispositif d'enquête et vous invite à relayer l'information auprès des établissements de santé autorisés en psychiatrie, afin de favoriser les remontées de données dans ce cadre.

La Directrice Générale de l'Offre de Soins


Katia JULIENNE